

TEMPS DE DETENTE

A Bocanda, il y avait à deux kilomètres la rivière, le Nzi. Pendant la saison sèche, au moment où les eaux sont basses, on pouvait aller s'y baigner. Il y avait toujours des volontaires pour profiter de l'escapade.

A Bouaké, il y avait le barrage de la Loka, à une vingtaine de kilomètres. Souvent, on y rencontrait des pêcheurs ou des femmes en train de laver leur linge. J'y allais de temps en temps en fin de journée pour faire trempette. Les jours de fête, j'emmenais avec moi quelques jeunes vendeuses qui ordinairement venaient à la maison proposer leurs bananes, pop-corns ou arachides. Quelques jours plus tard, elles pourraient avoir quelques belles images de ces moments de détente et de leur jeune beauté.

Hélas, la guerre a marqué la fin de ces sorties. Pour arriver jusqu'au lac, il fallait franchir plusieurs barrages, la sécurité n'était plus assurée, personne n'aurait osé venir avec moi. Et la R4 risquait d'être réquisitionnée.



NOËL DANS LES TENEBRES

Le matin du 24 décembre 1999, la Côte d'Ivoire se réveille dans la confusion. La nuit, des militaires se sont mutinés pour réclamer des soldes impayées. Très vite, la mutinerie s'est transformée en coup d'état. Les mutins se sont emparés des points stratégiques d'Abidjan, le président Bédié s'est enfui, les militaires ont fait appel au général Robert Gueï, retiré chez lui à Man, pour prendre la tête de l'Etat.

En principe, Bouaké n'est pas concerné par les événements. La communauté chrétienne prépare Noël. Mais en fin d'après-midi, quand les premiers fidèles commencent à venir pour la messe des enfants, des militaires envahissent le terrain de la mission et renvoient tous les paroissiens chez eux. Le couvre-feu a été proclamé sur tout le territoire, donc pas de messe du soir, pas de messe de minuit.



Le jour de Noël, peu de monde à la messe. Mais très vite la situation redevient normale Le coup d'état a réussi, l'armée n'a rien fait pour soutenir Bédié. Gueï est accepté. On le surnomme « le Père Noël en treillis », ou « le balayeur », car dans ses premières déclarations, il dit qu'il est venu simplement pour balayer la maison et ensuite rendre le pouvoir aux civils. Facile à promettre, difficile à réaliser quand on a goûté à l'ivresse du pouvoir. Les Ivoiriens sont provisoirement rassurés, mais quelque chose s'est cassé. La Côte d'Ivoire se vantait de n'avoir jamais connu de coup d'état. Or dans tous les pays voisins, le premier coup d'état a toujours été le commencement d'une imprévisible série.

ENTREE DANS L'AN 2000

Le calme est revenu dans le pays. On peut envisager une entrée solennelle dans l'an 2000. Tous les catholiques sont invités à se rassembler dans l'ancien stade de Bouaké pour y passer la nuit. Un grand podium a été préparé, sous la clarté d'une étoile lumineuse. Chorales, servants de l'autel sont les animateurs de cette nuit.

Chants, danses, enseignements se succèdent. Beaucoup ont apporté des nattes pour passer en un instant de la position assise à la position couchée. A minuit, au son des clochettes, tout le monde s'embrasse. L'ambiance est très fraternelle, les heures difficiles de Noël rendent encore plus nécessaire et plus fervente cette fraternité des disciples de Jésus. Peu après minuit, c'est la première messe du nouveau millénaire, présidée par Mgr Vital entouré de tous les prêtres. Après la célébration, les plus courageux s'installent pour la nuit. Moi qui ne suis pas un homme de la nuit, je rentre à maison.

Cette nuit de prière au passage de l'année est une première. Elle sera reprise désormais chaque année, soit au niveau de la ville, soit au niveau des paroisses.



LE JUBILE

Les directives données par le Pape Jean-Paul II en proclamant le Jubilé ne proposent pas de choses vraiment nouvelles. Il y a certes les efforts de conversion tous azimuts que propose chaque temps important de la vie de l'Eglise. Mais en fait d'activités spéciales proprement liées au jubilé, rien, sinon la proposition d'indulgences, pratiques spirituelles de triste mémoire.

A partir de la pratique biblique du Jubilé, j'ai donc réfléchi à notre situation actuelle en Eglise et fait quelques propositions lors de la dernière réunion mensuelle 99 des prêtres de la ville, après en avoir parlé à mes frères de la cathédrale.

J'ai communiqué ces propositions à Mgr Vital, nous en avons parlé. L'abbé Siméon lui en a parlé aussi. Mgr Vital n'a pas donné de réponse précise, il a demandé d'essayer discrètement. Il était certainement favorable, mais se réservait le droit d'intervenir avec son autorité épiscopale si ces initiatives suscitaient le désordre.

Pour le Jubilé, le Livre du Lévitique demande, en plus de pratiques rituelles diverses, la remise de toutes les dettes et la libération des esclaves et autres personnes données en gage. Voici donc mes propositions pour le Jubilé de l'an 2000, telles qu'elles se trouvent sur la feuille originale du 14 décembre 1999 retrouvée dans mes archives : *(en italiques)*

Remise des dettes.

Le pape Jean-Paul II demande continuellement aux pays riches du Nord de remettre la dette des pays du Sud. Ne pourrions-nous pas, dans l'Eglise, faire un peu ce que nous demandons aux autres et dire ceci :

A l'occasion du Jubilé, tous les arriérés de paiement du Denier du Culte sont effacés. Ceux qui avaient du retard n'auront plus à s'en préoccuper. Qu'ils payent leur Denier du Culte pour l'an 2000 et on signera sur leur carnet, pour les années manquantes : « remise jubilé ».

Remarque : il n'est même pas certain que cela entraînera un manque à gagner. Bien des chrétiens ont peur de venir payer leur Denier à cause du montant des arriérés. D'autres viennent mentir en disant que leur carnet est perdu ; en effet, l'achat d'un nouveau carnet coûte moins cher que le paiement des arriérés.

Libération des esclaves et opprimés.

Il y a un bon nombre de chrétiens, surtout de chrétiennes, qui sont dans une situation douloureuse et sans issue dont ils ne sont pas responsables, et qui leur interdit l'accès aux sacrements.

Des femmes baptisées vivent honnêtement, ont des enfants, avec un mari chrétien ou non chrétien, mais ne peuvent pas faire le mariage chrétien qui leur donnerait l'accès à la communion,

soit que le mari refuse ce mariage et n'arrive jamais à se décider,

soit que le mari ait pris ensuite une deuxième femme, rendant tout mariage chrétien impossible.

Il y a bien d'autres cas de ce genre, où la loi de l'Eglise est sévère pour des innocents, on pourrait peut-être même dire injuste.

Et ceux qui en souffrent le plus, ce sont toujours les femmes, alors qu'elles sont les éléments les plus fervents de nos communautés. Ne pourrait-on pas, pour une fois, faire quelque chose de concret pour les femmes ? Il y a eu tellement d'années de la femme, de journées de la femme, où nous n'avons rien fait, que des discours.



Concrètement, quelle suite a été donnée à ces propositions ?

A la cathédrale, nous les avons mises en pratique.

Nous avons vu revenir de vieux chrétiens avec des carnets décolorés et grignotés par les insectes, dans lesquels la dernière signature de prêtre datait de vingt ou trente ans. D'autres, simplement négligents, ont profité de l'occasion pour gagner deux ou trois ans. Certains, touchés par la grâce du Jubilé, ont tenu à payer tous leurs arriérés. Bilan positif.

Pour la communion sans mariage, nous avons eu plusieurs dizaines de candidates.

Certaines étaient tellement contentes de communier après tant d'années de famine qu'elles se sont mises à venir chaque matin à la messe quotidienne. Là encore, bilan positif.

La plupart des autres paroisses n'ont pas suivi notre exemple, surtout en ce qui concerne l'accès à la communion. Certains confrères se sont même mis à dire qu'à la Cathédrale on faisait du « n'importe quoi ». En repensant à ce Jubilé, longtemps après, je pense qu'ils n'avaient peut-être pas complètement tort. Mais le Jubilé est fini et Mgr Vital repose dans sa cathédrale, à jamais silencieux.